

# Le Journal des Chantiers

du diocèse de Clermont • N°12 • Juin 2017



## Edito

### Pourquoi lancer, une nouvelle fois, une campagne des chantiers diocésains ?

Il s'agit, en premier lieu, pour l'Eglise catholique, de continuer sa mission. La vie des paroisses et des communautés de proximité se construit en tenant compte des réalités démographiques, sociales, économiques. La gestion des biens immobiliers s'inscrit dans cette même visée missionnaire : il nous faut d'une part sauvegarder et transmettre aux générations futures des bâtiments qui témoignent de l'histoire spirituelle de notre territoire, d'autre part adapter le patrimoine immobilier aux besoins actuels de la mission, en tenant compte de l'évolution de ce même territoire.

### L'immobilier serait-il donc davantage une charge qu'une richesse pour l'Eglise ?

L'Etat et les communes sont responsables de l'entretien des églises construites avant 1905, et je tiens à les remercier pour tout ce qui est fait à cet égard dans notre département. Mais les églises construites après 1905 sont intégralement à la charge du diocèse, de même que les presbytères, les salles de réunions et les divers immeubles paroissiaux. L'entretien, la rénovation, la mise aux normes de tous ces bâtiments indispensables à la vie de nos communautés chrétiennes, au fonctionnement de nos services diocésains, à l'hébergement des prêtres, requièrent des moyens financiers importants.

### Certains peuvent être surpris d'être sollicités, alors que leur paroisse n'est pas concernée par un chantier !

« Se regrouper pour faire mieux » : c'est un principe qui a du sens pour l'annonce de l'Evangile, mais aussi pour la gestion des biens et des ressources indispensables à cette annonce. La solidarité entre les paroisses est une condition essentielle si l'on veut faire face aux lourdes charges liées à l'immobilier.

Avec confiance, je vous invite donc à participer à l'œuvre de solidarité que constitue la grande collecte des chantiers diocésains. Même si votre paroisse n'est pas concernée cette année, elle le sera tôt ou tard, et quand elle en aura besoin, elle pourra compter sur l'aide de la communauté diocésaine.

+ François KALIST, Archevêque de Clermont

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de vos impôts 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pensez-y ! Par exemple, si vous faites un don de 100€, cela ne vous coûtera réellement que 34€.

### Déduction fiscale



Suivez l'actualité des chantiers et de la vie du diocèse sur notre site internet : [www.clermont.catholique.fr](http://www.clermont.catholique.fr) et sur notre webTV : [www.webtvdioceseclermont.fr](http://www.webtvdioceseclermont.fr)

Conception SDCI63 - 04 73 98 27 60  
Magazine réalisé par Claire Baudouin -  
Marc-Alexis Roquejoffre

### Des chantiers pour tous, grâce à vous !

En 2016, les dons que nous avons reçus pour les Chantiers Diocésains nous ont permis de réunir la somme de 88 087€. **Cette lettre est l'occasion de remercier chaleureusement tous nos donateurs.** Seuls les dons peuvent nous permettre de financer les travaux nécessaires à l'entretien et la rénovation des églises et bâtiments construits après 1905 et dont le diocèse est propriétaire. **Chaque don est une nouvelle pierre apportée à nos chantiers.**

### Les legs pour l'avenir de l'Eglise

Un legs, une donation ou un contrat d'assurance-vie constituent d'autres possibilités d'aider le diocèse de Clermont sans frais de succession. A travers un legs et sans léser vos héritiers, vous transmettez aux générations futures votre attachement à l'action de l'Eglise catholique dans le Puy-de-Dôme. Les legs que nous avons reçus contribuent grandement au financement des travaux présentés dans cette lettre. N'hésitez pas à demander une information supplémentaire en renvoyant le bulletin ci-dessous.



**Association Diocésaine de Clermont**  
9 rue d'Ambert • 63000 Clermont-Ferrand • 04 73 98 01 40  
dons-legs@eveche63.fr • [www.clermont.catholique.fr](http://www.clermont.catholique.fr)



## Avec votre don, dessinons l'avenir de l'Eglise !

De la part de (merci de modifier ou de compléter ci-dessous) :

- Je verse ..... euros pour les chantiers diocésains
- par chèque (à l'ordre de Association Diocésaine de Clermont)
  - en espèces
- Je choisis le prélèvement automatique (voir au verso)
- Je fais un don en ligne sur : [www.clermont.catholique.fr](http://www.clermont.catholique.fr)
- Je désire recevoir un reçu fiscal
  - Je désire recevoir une information sur les legs

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
  
Code Postal :  
Ville :  
E-mail :

Merci de retourner dès aujourd'hui votre soutien, dans l'enveloppe retour, à l'adresse suivante :  
**Chantiers diocésains • Association Diocésaine de Clermont  
9 rue d'Ambert • 63000 Clermont-Ferrand**



## EGLISE STE JEANNE D'ARC - PAROISSE ST THOMAS



Des travaux ont été effectués dans l'église Jeanne d'Arc située vers les Salins à Clermont-Ferrand, entraînant sa fermeture pendant près d'un an. Le sous-sol a été entièrement réhabilité afin d'offrir aux utilisateurs des locaux spacieux et lumineux.

Près de 300 m<sup>2</sup> de salles sont mis à la disposition des paroissiens. Le système électrique a lui aussi été rénové, afin de rentrer dans les normes imposées par la législation.

De même, l'église Jeanne d'Arc est, désormais, chauffée au gaz.

Pour finir, l'essentiel de ce chantier visait un renforcement de la sécurité incendie, et c'est pourquoi les portes et les sorties de secours ont toutes été changées.



Au départ, le coût de ces travaux s'élevait à 185 000€. Pour financer ce projet, le diocèse a apporté une aide financière qui couvrait la totalité de ces frais. Cependant, des dépenses supplémentaires liées à l'installation du nouveau système de chauffage ont été générées, et la paroisse a fait appel à la générosité des fidèles. Environ 19 000€ ont été récoltés grâce à cette sollicitation.

L'église Jeanne d'Arc est, désormais, totalement adaptée aux besoins des paroissiens.



## MAISON PAROISSIALE D'ENNEZAT



La maison paroissiale d'Ennezat qui abrite les activités de la paroisse St Michel ne répond plus aux besoins des équipes qui l'occupent. Depuis la fin du mois d'avril 2017, des travaux ont été entrepris. Le but premier de ce projet est de réaménager les salles du sous-sol afin de pouvoir accueillir des bureaux et des salles de réunions spacieuses. Le premier étage sera rénové lui aussi, pour permettre l'hébergement d'un prêtre si besoin est. Ce chantier durera environ un an.



Les frais de ces travaux s'élèvent à environ 520 000€, ce budget sera financé, en grande partie, par la paroisse St Michel elle-même, à hauteur de 300 000€, grâce à des legs reçus. Concernant les frais restant, une avance du diocèse sera apportée, et un appel à la générosité des fidèles est lancé.

## MAISON PAROISSIALE DES MARTRES-DE-VEYRE



Le père François-Marie Maurin et toute l'équipe de la paroisse St Romain du Val d'Allier avaient dans l'idée de réaménager la maison paroissiale actuelle, située rue des Vigeries, aux Martres-de-Veyre. Ce projet a été remis en question, au vu des normes de sécurité imposées pour ce type d'établissement. De plus, l'accueil du public est difficile dans la maison actuelle, notamment à cause de l'agencement (escaliers en colimaçon, couloirs étroits, absence d'accès pompiers...)

Pour toutes ces raisons, le choix s'est porté sur l'acquisition d'un nouveau bien immobilier, futur lieu de vie et de partage de la paroisse St Romain du Val d'Allier. « Ce choix s'inscrit dans la dynamique de conversion pastorale déjà en route, qui consiste à faire de la paroisse St Romain une paroisse « plus missionnaire que conservatrice » selon le père François-Marie Maurin.

Il a donc été prévu l'achat d'un nouveau bâtiment au 32 rue de Veyre, aux Martres-de-Veyre. Ce nouveau projet implique des frais immobiliers et de rénovation de 633 000€. Le financement sera, tout d'abord, assuré par la paroisse St Romain elle-même, puisque la maison actuelle va être vendue, et c'est également grâce à la participation des fidèles que les frais seront couverts.

Pour soutenir régulièrement les chantiers diocésains, pensez au prélèvement automatique !

### Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Diocésaine de Clermont à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Diocésaine de Clermont.

A réception de ce mandat, l'Association Diocésaine de Clermont vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements, les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

Merci de compléter les différents champs ci-contre et de retourner ce mandat signé, accompagné d'un RIB, à l'aide de l'enveloppe retour jointe :

### Informations concernant le créancier

**Association Diocésaine de Clermont**  
9 rue d'Ambert • 63000 Clermont-Ferrand  
ICS : FR25ZZZ000239  
RUM :

### Informations concernant le donateur

Nom/Prénom .....  
Adresse.....  
Code postal ..... Ville .....  
Tél. .... Mail .....

Coordonnées de votre compte :

IBAN

BIC

### Fréquence et montant du don :

Don récurrent à parti du : .....  
Montant : ..... €  par mois  par trimestre  par semestre  par an

Fait à : .....  
le ..... / ..... / .....

Signature :